

Recherches en travail social : l'échelle européenne

Françoise F. Laot*

Après avoir situé, dans un premier temps, ma propre implication dans cette réflexion, je présenterai rapidement les travaux sur lesquels elle s'est bâtie. J'aborderai ensuite les enjeux d'un projet en cours de réalisation, celui de la création d'un Centre européen de ressources pour la recherche en travail social. Je soulèverai enfin un certain nombre de questions et de difficultés qui ne manqueront pas de surgir au cours de cette entreprise, questions et difficultés qui se sont déjà révélées dans les rencontres européennes auxquelles j'ai participé au cours des quatre dernières années.

Changer d'angle pour renouveler le regard

Mon intérêt pour la question de la recherche en travail social est récent, puisqu'il date de septembre 1998, date à laquelle la directrice de l'École supérieure de travail social (ETSUP) m'a confié la coordination d'un projet européen financé par le Fonds social européen sur le thème des doctorats en travail social en Europe. Les promoteurs de ce projet, Éliane Leplay, Hervé Drouard et Joël Cadière¹, s'étaient quant à eux depuis longtemps investis dans la

* Françoise F. Laot, responsable de projet à l'ETSUP de 1998 à 2001 est à présent maître de conférences à l'université de Paris 13.

1. Représentant alors les institutions suivantes, partenaires du projet FSE : l'Association des surintendantes, le Comité de Liaison pour les formations supérieures et continues en Travail social. Ils ont constitué le Comité scientifique et technique de pilotage de l'ensemble du projet européen de l'ETSUP.

réflexion sur ce thème et dans sa promotion, en organisant notamment, avec le Comité de Liaison des centres de formations supérieures, dans les années quatre-vingt, trois colloques² qui visaient à promouvoir « une recherche en travail social qui prenne en compte les problématiques d'action, sans sacrifier les nécessaires rigueurs de la démarche scientifique ». Les positions défendues à l'occasion de ces colloques et dans les écrits qui ont suivi³ ont suscité de nombreux débats dans la communauté scientifique, lesquels se sont principalement cristallisés sur la question de rechercher « en » ou « sur »⁴ le travail social et sur la légitimité des chercheurs (travailleurs sociaux et/ou universitaires) susceptibles de mener les travaux les plus « utiles » à un développement du secteur professionnel. A ces questions se sont surajoutées celle de l'intérêt de défendre ou non la création d'une *discipline Travail social*, ce dernier thème faisant d'ailleurs conflit au sein même de la communauté des travailleurs sociaux militant pour une formation supérieure universitaire en travail social, à l'association AFFUTS⁵ notamment.

Mon extériorité à ces débats⁶ et mon désir d'apprendre quelque chose de totalement nouveau (je ne connaissais alors rien du travail social en Europe) m'ont incitée à rechercher à travers l'étude sur les doctorats un intérêt à décentrer le débat « franco-français » en y apportant des éclairages inédits. L'étude sur les doctorats en a été la première étape. Deux autres ont suivi : l'organisation de séminaires européens de recherche et une étude d'opportunité sur la création d'un centre européen de ressources. Ces différents points seront développés plus loin.

La contribution de ces travaux à l'avancée du débat est sans doute modeste, car elle s'inscrit dans un contexte qui a lui-même largement évolué au cours des dernières années avec :

– d'une part, un intérêt renouvelé de la Direction de l'action sociale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité pour les formations supérieures et la recherche dans le champ du travail social qui s'est traduit notamment par l'organisation du colloque de juin 1999⁷

2. 1983, 1984 et 1987.

3. M. DUCHAMP, B. BOUQUET, H. DROUARD. *La recherche en travail social*, Centurion, 1989.

4. Le titre de cet article doit s'entendre comme englobant les recherches *en, sur* et *pour* le travail social.

5. Association française pour les formations universitaires de troisième cycle en travail social.

6. Mes travaux de recherche portent principalement sur le champ de la formation des adultes.

7. *Formations supérieures et travail social en Europe. Enjeux pour la recherche, la conception et la conduite des politiques sociales*. Actes du colloque des 1er et 2 juin 1999, ministère de l'Emploi et la Solidarité, ONFITS, 2000.

organisé à partir des contacts et des premiers éléments d'analyse tirés de l'étude sur les doctorats et, pour la situation française, de ceux de l'étude menée par Élisabeth Dugué⁸. On peut ajouter à cela la mission de valorisation de la recherche confiée par la DAS au CEDIAS, ou encore sa demande de disposer d'un état des lieux de la recherche dans le champ social⁹.

– d'autre part, la création de la chaire de travail social au Conservatoire national des arts et métiers, qui vient bousculer le paysage institutionnel de la formation supérieure.

Ces événements concomitants indiquent un bouillonnement et l'amorce – me semble-t-il – d'une évolution importante de la manière de traiter la question de la recherche en travail social à l'avenir. Ce mouvement n'est pas propre à la France. En effet, au cours des dix dernières années, de nombreuses initiatives ont éclos partout en Europe. Cet essor s'accroît encore depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Ce constat est l'un des principaux enseignements des travaux menés dans le cadre du projet de l'ETSUP soutenu par le Fonds social européen.

Le premier projet européen de l'ETSUP (1997 - 2000)

3

En novembre 1997, le Fonds social européen agréait un projet, intitulé *Étude en vue de la création de doctorats en travail social*, présenté par l'ETSUP, en partenariat avec le Comité de Liaison des centres de formation supérieure et permanente en travail social et en association avec des responsables des universités ou écoles de Maastricht (Pays-Bas), Valence (Espagne) et Lisbonne (Portugal).

Dès l'origine, ce projet présentait deux niveaux :

- d'une part décrire une situation, faire un état des lieux : qu'en est-il des formations doctorales en travail social en Europe ?
- d'autre part, développer la coopération transnationale afin de capitaliser les expériences et de faire progresser les idées et les pratiques de qualification des acteurs du champ au plus haut niveau.

Le projet initial, qui devait se terminer en décembre 1999, a bénéficié d'un renforcement de l'aide du Fonds social européen pour l'année 2000.

8. Élisabeth DUGUÉ. *Formations d'encadrement et formations supérieures dans le champ social*, rapport établi pour la Direction de l'action sociale, CNAM, 1998.

9. Élisabeth DUGUÉ. *Pratiques de recherche et structuration du champ professionnel dans le secteur social*, rapport établi pour la Direction de l'action sociale, CNAM, 2000.

Concrètement, le projet a été développé en trois volets : l'étude sur les doctorats, les séminaires européens de recherche, la réflexion sur la création d'un centre de ressources européen.

|| L'étude sur les doctorats en travail social en Europe

L'étude a porté sur des initiatives institutionnelles qui permettent à des travailleurs sociaux, juste après une formation initiale ou dans le cadre d'une formation continue, d'intégrer une formation doctorale *spécialisée en travail social* ou *s'intéressant au(x) champ(s) du travail social*. Elle a été menée à partir d'entretiens de responsables des formations doctorales, complétés par une étude documentaire. Pour chacun des doctorats étudiés, nous avons cherché à savoir : les conditions de leur création ; les objectifs, contenus et organisation des programmes et les débouchés ; les publics auxquels ils s'adressent ; leurs productions.

L'étude a été publiée en français¹⁰ et en anglais¹¹. Elle présente onze monographies de doctorat dans différents pays d'Europe (Allemagne, Belgique, Finlande, Hongrie, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse). Une analyse transversale montre l'extrême diversité des enjeux de la création de ces diplômes, des réponses institutionnelles mises en œuvre et des stratégies disciplinaires adoptées.

Cette étude a mis en évidence un certain nombre de questionnements qui ont été repris dans les travaux qui lui ont fait suite.

|| Deux séminaires européens de recherche en travail social

L'étude sur les doctorats a suscité de l'intérêt un peu partout en Europe ; en même temps, elle a trouvé ses limites en ce qui concerne la question de la production effective des doctorats, principalement en matière de recherche. Nous n'avions ni les moyens, ni le temps de faire une analyse des thèses produites ou en cours. Pourtant, les enjeux de la recherche en travail social nous semblait une question à approfondir. Aussi, grâce au renforcement 2000, l'ETSUP a-t-elle pu proposer l'organisation de séminaires européens. Pour ce faire, le partenariat a été élargi au département Travail et entreprise du CNAM. Le premier séminaire a eu lieu en mars 2000 à Paris sur le thème

10. Françoise F. LAOT (coord.), *Doctorats en travail social. Quelques initiatives européennes*, ENSP, 2000. Ont participé à cette étude : Anne Dauvergne, Aline Fino-Dhers, Anne-Marie Doucet-Dahlgren, João Fatela.

11. *Doctoral Studies in Social Work. European Initiatives*, traduction de D. Pierrelée, ENSP, 2001.

« *Problèmes épistémologiques de la recherche en travail social* ». L'objectif était de faire un premier état des lieux.

Pour y parvenir, nous avons exploré les manières de concevoir et de mettre en œuvre des recherches dans le champ du travail social en différents lieux d'Europe, à partir d'initiatives parfois singulières, parfois plus généralisées, qui se développent en Finlande, au Royaume-Uni, en Suisse, en Pologne, en Suède et à travers les échanges entre participants. Nous avons cherché à identifier des tensions et des problèmes propres à ce champ de recherche et aussi des homologies avec d'autres champs de recherche correspondant à des pratiques, comme celui de la formation en France par exemple ou encore celui de l'éducation à partir de l'exemple du processus de disciplinarisation des sciences de l'éducation en Suisse.

A travers un questionnaire préparatoire, nous avons tenté de repérer quels types de recherche avaient été produits dans les formations doctorales et dans les laboratoires de recherche européens qui s'intéressent au travail social au cours des dix dernières années, en nous centrant en particulier sur les objets des recherches, les méthodes et les références disciplinaires dominantes, sur les types de savoirs produits, en essayant de dégager des traits caractéristiques.

En atelier, les participants ont analysé un peu finement, à partir d'exemples réels de quelques recherches qu'ils avaient conduites, comment, celles-ci étaient concrètement mises en œuvre et quels problèmes épistémologiques y étaient éventuellement soulevés. Le séminaire a donné à découvrir une grande richesse, un foisonnement de positions épistémologiques et d'approches théoriques et méthodologiques différentes.

La quarantaine de participants de quinze pays européens a demandé à poursuivre les travaux. Un second séminaire a donc été proposé comme prolongement de la réflexion initiée en mars. Il a eu lieu du 13 au 16 décembre 2000 avec pour titre « *Enjeux épistémologiques des différentes approches de la recherche en travail social* ». Ce second séminaire a été conçu comme une suite directe et un approfondissement des travaux entamés en mars. Il visait trois objectifs :

- développer une culture commune sur les questions épistémologiques de la recherche en travail social ;
- mettre en évidence la variété de positions épistémologiques défendues dans les différentes contributions de mars, leurs différences et les conséquences qu'elles entraînent quant aux savoirs produits ;

- permettre l'échange entre doctorants engagés dans des recherches construites à partir de problématiques intéressant un (ou des) champ(s) du travail social.

Une place centrale a été donnée aux travaux d'atelier où l'on décortiquait du matériel apporté par les participants. Les séminaires ont été préparés par le conseil scientifique du projet avec un petit groupe d'experts de huit pays d'Europe. Ewa Marynowicz-Hetka, titulaire de la chaire de Pédagogie sociale de Lodz (Pologne), Karen Lyons, enseignante-chercheuse à l'Université de Londres-Nord (Royaume-Uni), Mirja Satka, enseignante-chercheuse à l'Université de Jyväskylä (Finlande), Synnöve Karvinen, Université d'Helsinki (Finlande) et Jean-Marie Barbier, CNAM (France), se sont particulièrement investis dans les travaux préparatoires et dans l'animation des séminaires. Les actes sont en cours de publication.

|| Réflexion sur la centralisation des ressources

Le troisième volet du projet a été mené en parallèle. Il a consisté à engager une réflexion sur les moyens de centraliser les ressources pour la recherche en travail social en Europe et sur l'opportunité de créer (ou de mettre en réseau) un ou des centre(s) de ressources de la recherche en travail social. Un comité de pilotage spécifique à cet axe du projet a été mis en place. Il associait des représentants du Comité de Liaison des centres de formation supérieure en travail social, de l'AFORTS, du CEDIAS, de la mission DAS/CEDIAS sur l'état de la recherche dans le domaine en France, confiée à Élisabeth Dugué et de l'ETSUP.

Deux types de démarche ont été mis en œuvre simultanément :

- à l'échelle européenne, une enquête par questionnaires auprès de responsables de départements universitaires ou écoles supérieures en travail social ;
- à l'échelle nationale française, une enquête par entretiens auprès de responsables d'institutions impliquées dans le secteur de la recherche en travail social, à différents titres (en tant que commanditaires, financeurs ou opérateurs).

Un premier scénario a été imaginé à partir des informations collectées. Il a permis aux membres du comité de pilotage de se faire une première représentation d'une concrétisation possible d'un centre de ressources. Cette étude a trouvé son aboutissement dans le dépôt, le 7 mai 2001, d'une proposition de création d'un *Centre de ressources européen pour la recherche en travail social*, dans le cadre d'un appel à projets du cinquième programme de recherche de la Commission européenne.

Un centre européen de ressources pour la recherche en travail social

Le projet de centre de ressources a été approuvé par la Commission européenne le 1^{er} décembre 2001. Il est donc en cours de réalisation. Il s'appuie sur un certain nombre d'observations effectuées en Europe.

La première observation est directement tirée de l'étude sur les doctorats, c'est celle d'un développement important du nombre de formations doctorales dans le champ du travail social en Europe au cours des dix dernières années. Depuis la fin de l'étude, cette tendance s'est encore renforcée avec l'émergence de nouvelles initiatives, notamment dans des pays d'Europe centrale ou orientale. Les formations doctorales préparant principalement à la recherche, le nombre de chercheurs potentiels devrait en principe augmenter de manière importante au cours des prochaines années. On peut donc postuler que les ressources en matière de recherche seront de plus en plus sollicitées et nécessaires.

Une seconde tendance a pu être observée dans différents pays : un développement de tentatives pour organiser un milieu de recherche dans le domaine du travail social. Cette tendance se manifeste par exemple à travers :

- une série de séminaires organisés en 2000 au Royaume-Uni, sur le thème « Théoriser la recherche en travail social ». Il s'agissait pour les organisateurs, de faire reconnaître le travail social comme discipline de recherche et non seulement comme discipline d'enseignement universitaire. De nombreux enseignants-chercheurs se sont mobilisés sur ce thème¹² ;
- la création récente de départements universitaires de « travail social »¹³ dans différents pays (Finlande, mais aussi dans différents pays d'Europe de l'Est : Hongrie, Slovaquie, République tchèque, ou encore en Turquie...) ou de Centres de recherche spécialisés (comme à Kaunas, Lituanie ou à Lisbonne¹⁴, Portugal) et leur désir d'échanger entre eux par delà les frontières ;

12. Leurs communications sont téléchargeables sur Internet : <http://www.nisw.org.uk/tswr/> (Theorising Social Work Research).

13. Strictement nommés ou affichant dans leur titre un intérêt pour le champ du travail social.

14. CPIHTS (Centro Português de Investigação em História e Trabalho Social).

– l'émergence de réseaux de chercheurs européens, regroupés en associations comme dans les pays scandinaves ou autour de thématiques de recherche, l'un des derniers en date proposant de rassembler l'ensemble des chercheurs européens s'intéressant à l'histoire des pionniers et des pionnières du travail social¹⁵.

Enfin, un dernier constat résulte de la consultation, effectuée en 2000, dans le cadre du troisième volet du projet européen de l'ETSUP, la réflexion autour d'un centre de ressources. Il s'affirme dans tous les pays étudiés un besoin d'une meilleure capitalisation des travaux de recherche dans ce domaine.

En effet, la situation française en matière de recherche décrite par Elisabeth Dugué est loin d'être unique. Notre étude par questionnaire a pu mettre en évidence que de nombreux travaux de recherche sont entrepris dans les différents pays d'Europe mais qu'ils ne sont pas centralisés. Ils sont éparpillés dans les différents lieux de production, dans les bibliothèques universitaires, dans quelques rares lieux spécialisés. Comme les objets de recherche qui s'intéressent au (ou intéressent le) travail social peuvent être étudiés de plusieurs points de vue disciplinaires et que le découpage disciplinaire lui-même est fluctuant d'un pays à l'autre, dans la très grande majorité des cas, ces travaux ne sont pas discernables en tant que tels : ils sont recensés en tant que travaux de sociologie, de politique sociale, de pédagogie, de droit, etc. Leur repérage ne peut donc s'effectuer qu'à travers une interrogation de sources multiples, par mots clefs, le plus souvent encore par un croisement de mots clefs. Il en résulte qu'un chercheur qui souhaite prendre connaissance de travaux précédents sur un thème précis n'a aucun moyen d'y accéder, sauf à y consacrer une recherche à part entière ! Toute capitalisation est ainsi rendue impossible : la construction des objets de recherche est un éternel recommencement...

Rendre visibles les travaux de recherche et dynamiser un milieu de recherche dans le champ du travail social

Tels sont les objectifs du Centre européen de ressources pour la recherche en travail social (CERTS) en cours de création. Ceux-ci se déclinent dans les propositions d'action suivantes :

– Création d'une base de données européenne qui recensera, en langue d'origine et en anglais, les travaux de recherche (thèses de

15. Réseau constitué à Mayence (Allemagne) au cours de la réunion du Congrès national allemand de septembre 2001.

doctorat dans un premier temps)¹⁶ effectivement réalisés dans les différents pays d'Europe. L'objectif est de valoriser les savoirs produits et d'en assurer la diffusion auprès des chercheurs, formateurs, étudiants et auprès des décideurs du champ social.

– La mise en ligne d'un annuaire européen des chercheurs complétera cette base de données afin de faciliter les échanges au plan européen, l'objectif à moyen terme étant de développer les coopérations de recherche transnationales et les recherches comparatives.

– La réflexion collective nécessaire à l'élaboration de cette base de données européenne contribuera à la définition et la délimitation du champ de recherche lui-même et constituera la première étape d'une recherche transnationale à grande échelle. Les travaux s'appuieront en effet sur ceux réalisés par des « têtes de pont » au plan régional ou national dans les différents pays d'Europe et seront animés par un comité de pilotage européen.

– Le développement d'un réseau de partenaires dans *tous* les pays d'Europe constitue l'une des priorités de ce projet. La qualité et l'intérêt de l'action du CERTS dépendront en effet en grande partie de l'investissement de chacun et de la bonne organisation des travaux. Au 1^{er} décembre 2001, ce projet engage d'ores et déjà trente partenaires de quatorze pays d'Europe¹⁷. Ces partenaires signataires du projet déposé à Bruxelles¹⁸ sont des départements universitaires ou des écoles proposant des formations au travail social et/ou des regroupements de ces institutions. L'ETSUP est l'initiatrice et la coordinatrice de ce projet. Elle est l'interlocutrice de la Commission européenne pour l'ensemble des partenaires. La chaire de travail social du CNAM, quant à elle, a accepté d'animer les travaux en France et de constituer une « tête de pont » assurant le lien avec le comité de pilotage européen.

Le projet est financé par la Commission européenne pendant une période de trente mois, soit du 1^{er} décembre 2001 au 31 mai 2004. Les travaux seront menés à distance via Internet et à l'occasion de séminaires (le premier en avril 2002) réunissant les partenaires à différents niveaux d'organisation.

16. L'idée est en effet de donner une cohérence au projet et d'acquérir une certaine expérience avant de se lancer dans une entreprise de plus grande ampleur.

17. Les pays suivants comptent actuellement au moins un partenaire signataire : Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Suisse.

18. Ils ont été en mesure de signer leur engagement à la date fixée par la commission au 21 septembre 2001.

Plusieurs difficultés apparaissent d'emblée à l'énoncé de ce projet. Toutes les questions sont loin d'être résolues, bien au contraire. J'en détaillerai trois principales qui méritent qu'on s'y arrête un moment. La première concerne la délimitation du champ, la seconde porte sur les difficultés de communication interculturelle qui, en matière de recherche, dépasse de très loin les seuls aspects de la langue, la troisième enfin concerne les enjeux politiques d'une telle entreprise.

Comment délimiter un champ du travail social à l'échelle européenne ? Est-ce souhaitable ? Est-ce possible ?

Deux postures sont envisageables. La première consiste à définir ce qu'est le champ du travail social *a priori* et d'en déduire ce qu'il convient ou non de faire entrer dans ce champ. Plusieurs obstacles de taille viennent d'emblée contrecarrer ce projet. Qui va définir ? Derrière ce *qui* se cache bien entendu des enjeux scientifiques (quelle représentation, quelle légitimité reconnue par quelle communauté scientifique européenne ?), mais également des enjeux géopolitiques. Toutes les études montrent, et celle sur les doctorats le confirme, que le travail social se définit différemment d'un pays d'Europe à l'autre. Façonnées par une histoire constitutive du champ dans laquelle interfèrent des idéologies, des options de politique sociale et des fonctionnements spécifiques d'appareil, les professions du social se déclinent de multiples façons d'un bout à l'autre du continent. Ainsi les trois quarts des professions « canoniques » du travail social français (dont le regroupement ne date que des années soixante-dix) sont exclues du « travail social » espagnol ou suédois, pour ne citer que deux exemples. Réduire le travail social au plus petit dénominateur commun qui serait la profession d'« assistant social » ne résout rien. Les fonctions de ces professionnels étant elles-mêmes plus ou moins orientées vers l'aide administrative, le conseil juridique ou l'accompagnement éducatif selon les lieux d'exercices, lesquels ne trouvent d'ailleurs pas leurs limites aux frontières des États. Ce souci d'intégrer ou d'exclure certaines professions du champ est exprimé publiquement et apparaît comme un réel enjeu à l'échelle européenne. Un exemple en est la tentative du réseau européen ECSPRESS¹⁹ de reformuler l'hégémonique expression « *social work* » en « *social professions* ». Les Allemands notamment ont des enjeux forts à défendre à travers ce thème, du fait de l'évolution de leurs professions sociales à partir des deux branches *sozialarbeit* et *sozialpädagogik* qui

19. European Consortium of Social Professions with Educational and Social Studies, réseau thématique des professions sociales composé de plusieurs regroupements européens : l'EASSW (Association européenne des écoles de travail social), la FESET (Association européenne des centres de formation au travail social éducatif) et ECCE (European Centre for Community Education).

ne s'enracinent pas dans les mêmes fondements théoriques. Néanmoins, il faut reconnaître que ce débat ne contribue pas à préciser une définition de ce qui fait le corps de l'objet. Or, dès qu'il est question de définir, la difficulté est telle qu'au lieu de recentrer, de rétrécir, de délimiter l'objet, le résultat tire au contraire dans l'autre sens, vers le consensus. Plusieurs tentatives ont été faites, à l'échelle européenne et même mondiale pour la dernière, qui date de juin 2001. Deux organisations internationales²⁰ sont tombées d'accord sur une « *nouvelle définition internationale du travail social nécessaire pour faire face à la mondialisation et aux problèmes sociaux du XXI^e siècle* ». Cette dernière définition, tout en présentant le travail social comme un « *système complexe de théorie, de valeurs et de pratiques* » s'attache avant tout à décrire une pratique professionnelle désignée d'ailleurs indifféremment par deux expressions (du moins dans sa traduction en français) : profession « d'assistant social » ou « du travail social ». Y aurait-il une piste féconde à explorer à *déconnecter le champ du travail social d'un champ professionnel* ? Car après tout, les professionnels – et que veut dire « professionnel » ? – sont loin d'être les seuls à intervenir dans le champ du travail social. Les militants associatifs, mais encore les « bénéficiaires » des actions sociales n'y interviennent-ils pas eux-mêmes ? Le questionnement porterait alors davantage sur ce qui s'échange, ce qui se joue dans le registre de l'éducation, de l'aide, de l'accompagnement... entre des personnes et/ou des groupes dans des situations spécifiques.

Étant donné le nombre et la complexité des questions en jeu, définir *a priori* risque de geler pour longtemps toute tentative d'action commune à l'échelle européenne. Une deuxième posture consiste à procéder de manière empirique, à petits pas, en s'appuyant sur l'existant, en partant du terrain, des interrogations de chacun là où les questions se posent. C'est le choix (par défaut) des promoteurs d'un centre européen de ressources pour la recherche en travail social. Une telle démarche itérative n'est certes pas confortable. Pourra-t-on suffisamment réfléchir en marchant ? Aboutira-t-on ou non à une clarification, à une définition commune d'un champ du travail social européen ? L'avenir nous dira si l'aventure valait la peine d'être tentée. A coup sûr, dans tous les cas, nous en apprendrons quelque chose.

La co-construction transnationale : un casse-tête voué à l'échec ?

20. Définition de l'IASSW (Association internationale des écoles de travail social) et de l'IFSW (Association internationale de professionnels du travail social) – <http://www.iassw.soton.ac.uk>.

L'un des enseignements forts des deux séminaires européens de recherche en travail social de l'année 2000 réside dans la prise de conscience des difficultés à... communiquer entre ressortissants de différents pays d'Europe. Un tel poncif mérite-t-il qu'on s'y arrête un peu ? Oui, car c'est justement cette difficulté à communiquer qui donne tout son intérêt au projet de constituer un milieu européen de chercheurs. En effet, au-delà des barrières des langues, au-delà des « exceptions culturelles » spécifiques à chacun des pays en matière d'organisation des champs du travail social, les séminaires ont encore révélé d'autres lignes de fractures : nous n'avons pas la même culture scientifique en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Portugal, en Pologne, en Lituanie, etc. Mis à part quelques rares auteurs phares dont la réputation dépasse les frontières nationales, la plupart des auteurs qui font référence dans une communauté scientifique donnée sont totalement inconnus dans celle d'à-côté (il ne s'agit pas ici du seul champ du travail social, mais bien plus largement de l'ensemble des sciences humaines et sociales dans lequel il s'inscrit). Cela tient bien sûr à l'impossibilité de traduire tous les ouvrages, mais aussi à certaines traditions scientifiques historiquement ancrées. Échanger entre chercheurs européens revient donc à accepter de perdre une grande partie de ses repères habituels, à se risquer dans des territoires mouvants, beaucoup plus ouverts que d'ordinaire, beaucoup plus inquiétants aussi sans doute. La conséquence de cette prise de risque est qu'elle oblige chacun à se raccrocher à l'essentiel (ce qui pour lui/elle donne le sens de la recherche) et à tenter de l'*explicit* : étape dont on fait généralement l'économie. En ce sens, l'effort de communication produit en soi un savoir nouveau, y compris (surtout ?) pour celui qui le tente. Le résultat (la compréhension entre les deux locuteurs) n'est pas gagné d'avance.

La problématique de l'interculturel rejoint ici celle de l'interdisciplinarité. Un concept n'a de consistance qu'appréhendé dans son contexte (scientifique, théorique, historique, culturel) que ce soit dans une langue/culture ou dans une discipline scientifique. Le *comprendre* nécessite de la part du chercheur un investissement important en temps, en formation, cela suppose sans doute également pour les chercheurs un coût subjectif à prendre en compte.

Sans devenir experts de chacune des langues/cultures scientifiques est-il trop ambitieux d'espérer aboutir à la co-construction d'un espace de pensée commun²¹ ? A coup sûr, ce sera long. Traduire quelques textes essentiels à chacune des cultures sera l'une des conditions *sine qua non* de cette entreprise.

21. Éventuellement de la manière décrite par Cl. Blanchard-Laville : « *Un espace dans lequel nous ne pensons pas forcément la même chose, mais où la même chose nous fait penser* ». BLANCHARD-LAVILLE C. « De la co-disciplinarité dans les sciences de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 132, juillet-août 2000, septembre, p. 55-66.

II Enjeux scientifiques, enjeux politiques

Comment démêler le politique du scientifique ? L'étude sur les doctorats a mis en évidence la confusion fréquente entre domaines institutionnels et épistémologiques, notamment sur la question des disciplines. Ce n'est certainement pas un hasard. Les deux aspects ne sont-ils pas – pour partie – intrinsèquement liés ? Cette question traverse bien au-delà du travail social, l'ensemble du champ scientifique, sa construction historique et ses finalités. Pour ce qui concerne spécifiquement la recherche en travail social, la question politique interfère au moins à deux niveaux.

Le premier niveau est interne aux différentes communautés scientifiques et lié au pouvoir et à la reconnaissance de certains groupes. Les chercheurs en travail social sont encore très peu nombreux en Europe, très peu organisés et très peu reconnus. L'émergence récente d'une « spécialité », encore mal définie, explique la difficile reconnaissance par les pairs. La « lutte pour les places » passe alors par le combat pour l'identité d'une certaine recherche et pour son intégration. Cette situation est particulièrement observable en Finlande aujourd'hui, où la discipline « travail social » vient de s'émanciper en se séparant de la politique sociale en août 1999. Au sortir d'une longue aliénation dans laquelle la domination socio-sexuelle jouait une grande part, ainsi que l'analysent les chercheuses finlandaises, la quête identitaire se traduit chez certain(e)s par la promotion d'un certain type de recherche à visée politique. Partout en Europe la quête de reconnaissance est une donnée à prendre en compte. Les débats (parfois vifs comme en Allemagne) sur la discipline « travail social » n'en sont qu'une traduction parmi d'autres. Il n'est pas exclu, dans ce contexte, que certains groupes cherchent à promouvoir un centre européen de ressources pour faire avancer leur cause. Le pilotage européen garantit toutefois contre l'instrumentalisation par un groupe particulier. Par ailleurs, la motivation forte de quelques personnes particulièrement impliquées est une condition nécessaire à l'aboutissement de ce projet...

Le deuxième niveau où intervient la question politique déborde le milieu des chercheurs, c'est celui du rôle de la recherche au sein de la société. Deux exemples très différents, spécifiques au travail social, viennent illustrer mon propos. Le premier exemple traite de la manière insidieuse dont s'opèrent des choix (d'objets de recherche, de programmes...) en fonction d'orientation de politiques sociales ou d'idéologies sous-jacentes. Ainsi le faible intérêt en France pour les approches communautaires (au sens de communautés ethniques) dans

le travail social est-il à rapprocher de l'idéologie républicaine d'égalité des citoyens, d'ailleurs très difficilement comprises par nos collègues hors hexagone qui n'y voient qu'une négation des différences. La recherche, plutôt que de refléter cette réalité de terrain particulière, devrait la réinterroger. Mais qui va poser la question ? Ici, c'est bien la confrontation des points de vue nationaux différents qui fait exister le problème. C'est cette même situation qui a perduré à une autre échelle pendant des années (faute de confrontation justement) sous le régime communiste dans les pays d'Europe centrale et de l'Est : les problèmes sociaux étant niés, il ne pouvait se développer une recherche sur des problèmes devenus invisibles. Si une confrontation transnationale européenne peut donc contribuer à enrichir les problématiques, à l'opposé, le risque est réel de voir se constituer un consensus, une certaine manière européenne de définir la recherche en travail social qui s'inspire des expériences les plus avancées (notamment des approches anglo-saxonnes ou plus largement « occidentales ») au dépend de pratiques minoritaires ou plus récentes.

Le second exemple interroge les finalités de la recherche à travers les destinataires des savoirs créés. La recherche en travail social a longtemps été principalement réduite à une recherche finalisée : évaluer ou analyser l'action pour la sanctionner (rentabilisation), l'améliorer, la ré-orienter (pilotage), etc. Les destinataires étant principalement les décideurs politiques (financeurs), les institutions ou les praticiens eux-mêmes ; beaucoup plus rarement le public bénéficiaire des actions. Or, parallèlement au rejet de cette définition trop restrictive et d'une recherche finalisée inféodée au Pouvoir, dévalorisée par rapport à une recherche « fondamentale » idéalisée, une autre tendance s'affirme un peu partout en Europe, y compris au Royaume-Uni. Elle consiste au contraire à mettre en avant la visée politique de la recherche en travail social, mais en référence cette fois aux théories féministes ou à l'éducation émancipatrice (Paolo Freire), avec pour finalité de « rendre leur voix aux sans voix ». La pédagogie sociale polonaise, avec d'autres références et un autre vocabulaire, insiste quant à elle sur la trilogie recherche/action/formation pour souligner l'importance de la fonction formative de la recherche en travail social (formation par la recherche du sujet agissant). La recherche en travail social, à travers ces derniers exemples, est décrite comme porteuse, en elle-même, d'un projet de société.

Ce rapide tour d'horizon, non exhaustif, des questions qui se posent dès lors que l'on porte la réflexion sur la recherche, à l'échelle européenne, dans un champ spécifique (le travail social n'en a pas l'exclusivité) laisse entrevoir l'immensité des territoires à arpenter avant qu'une communauté de chercheurs s'organise véritablement. On peut se laisser décourager par l'ampleur de la tâche ou bien accepter le risque – y compris celui de se tromper – de tenter, malgré tout, dans la

confrontation, de faire évoluer quelque peu la situation, de progresser ensemble dans le balisage commun d'un nouveau champ de recherche.

Références bibliographiques

- BÄCK-WIKLUND M., DELLGRAN P., HÖJER S., « Subject Matters, Research Methods and Theoretical Perspectives in Swedish Social Work », *Questions épistémologiques de la recherche en travail social/Epistemological Issues in Social Work Research, Actes des séminaires européens*, Paris, ETSUP, mars-décembre 2000 (publication en cours).
- BARBIER J.-M., « Réflexion sur les conditions dans lesquelles un champ de pratique (formation, travail social, etc.) peut devenir un champ de recherches », *Questions épistémologiques de la recherche en travail social/Epistemological Issues in Social Work Research, Actes des séminaires européens*, Paris, ETSUP, mars-décembre 2000.
- BELORGEY J.-M., CADIÈRE J., DROUARD H., LIÈVRE P, *Le social sous contrôle de la recherche ?* IRASS, 1994.
- BLANCHARD-LAVILLE C., « De la co-disciplinarité dans les sciences de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 132, juillet-août 2000, septembre, p. 55-66.
- BRAUNS, J., KRAMER, D. *Social Work Education in Europe. A Comprehensive Description of Social Work Education in 21 European Countries*, Frankfurt am Main, 1986.
- CASTEL R., SOULET M.-H. *Secteur social et recherche universitaire : Rapport sur la structuration d'un milieu de recherche à partir des troisièmes cycles universitaires*, MIRE, 1985
- CERIS/LEERS, *Évaluation de l'annuaire de la recherche sur le social. De l'annuaire de la recherche sur le social au renforcement de la fonction ressource de la Mire*, Rapport d'étude, Institut du développement social, 1998
- CHAUVIÈRE M. (dir.). *Annuaire de la recherche sur le social*, Cahiers de la recherche sur le Travail Social, 1989, (réactualisé jusqu'en 1996).
- CHYTIL O., SEIBEIL F. W. (Hrsg). *Dimensions européennes dans la formation et la pratique des professions sociales*, ECSPRESS, Erasmus - TNP - Konferez, Ostrava, cz, 28-31 août 1998.
- CEDIAS, MIRE, *Enjeux scientifiques et développements de la Recherche Sociale, Vie sociale*, n° 2-3, 1996.
- COMITÉ DE LIAISON DES CENTRES DE FORMATION PERMANENTE ET SUPÉRIEURE EN TRAVAIL SOCIAL, Centre international d'études pédagogiques, Sèvres, *Colloque de la recherche en travail social*, Actes du 2^e Colloque, 9-10-11 mai 1984.

- COMITÉ DE LIAISON DES CENTRES DE FORMATION PERMANENTE ET SUPÉRIEURE EN TRAVAIL SOCIAL, *Produire les savoirs du travail social*, Actes du 3^e colloque de la recherche en travail social, 1987.
- DUCHAMP M., BOUQUET B., DROUARD H., *La recherche en travail social*, Centurion, 1989.
- DUGUÉ, E. *Pratiques de recherche et structuration du champ professionnel dans le secteur social*, Rapport établi pour la Direction de l'action sociale, CNAM, 2000.
- KARVINEN, S., PÖSÖ, T., SATKA, M. (eds.), *Reconstructing Social Work Research*, Sophi, University of Jyväskylä, 1999.
- KORNBECK, J., « Researching Social Work Professionalisation in the Context of European Integration », *Social Work in Europe*, vol. 5, 3, 1998, p. 37-46.
- KRAMER, D. (dir.), *La formation initiale et complémentaire des travailleurs sociaux compte tenu de l'évolution de leur rôle*, Conseil de l'Europe, 1995.
- LAOT F. F. (coord.), *Doctorats en travail social. Quelques initiatives européennes*, Ed. ENSP, 2000 / *Doctoral Studies in Social Work. European Initiatives*, Ed. ENSP, 2001.
- LAOT F. F., « Doctoral Work in the Social Work Field in Europe », *Social Work in Europe*, vol. 7, n° 2, 2000, p. 2-7.
- LYONS K., RESEARCHING Social Work : « Doctoral Work in the UK », *Questions épistémologiques de la recherche en travail social/Epistemological Issues in Social Work Research, Actes des séminaires européens*, Paris, ETSUP, mars-décembre 2000.
- MAKIEWICZ M.-P. (coord.). *Praticien et chercheur. Parcours dans le champ social*, L'Harmattan, 2001.
- MARYNOWICZ-HETKA E., WAGNER A., PIEKARSKI J. (eds.), *European dimensions in training and practice of the social professions / Dimensions européennes de la formation et de la pratique des professions sociales*, Katowice, SLASK, 1999.
- MARYNOWICZ-HETKA E., « Problèmes épistémologiques de la recherche en travail social, quelques questions choisies », *Questions épistémologiques de la recherche en travail social/Epistemological Issues in Social Work Research, Actes des séminaires européens*, Paris, ETSUP, mars-décembre 2000.
- ONFTS, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, *Formations supérieures et travail social en Europe. Enjeux pour la recherche, la conception et la conduite des politiques sociales*, Actes du colloque des 1^{er} et 2 juin 1999.
- SATKA M., « How to Theorise Social Work for the Future? Examples of Finnish Social Work PhD Research » *Questions épistémologiques de la recherche en travail social/Epistemological Issues in Social Work Research, Actes des séminaires européens*, Paris, ETSUP, mars-décembre 2000.

SOULET M.-H., « Recherche Sociale et formation à la recherche », *Questions épistémologiques de la recherche en travail social/Epistemological Issues in Social Work Research, Actes des séminaires européens*, Paris, ETSUP, mars-décembre 2000.

